FEUILLE D'ENQUÊTE

déposée à l'enquête publique à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement

du 15 mai au 15 juin 2024 inclus

conformément à l'avis de la Municipalité, affiché au pilier public et publié dans la

Feuille des avis officiels du canton de Vaud et 24 heures

Entre le 14 et le 17 mai 2024

au sujet de la demande présentée par la Municipalité de Pully

Le plan d'affectation « Claire-Fontaine II » et son règlement, accompagnés pour consultation du rapport d'aménagement selon l'article 47 de l'OAT et du rapport d''examen préalable des services cantonaux

-

La création de deux servitudes de passage public à pied et mobilité douce en faveur de la Ville de Pully sur la parcelle N°162

-

La désaffectation partielle des domaines publics N°21, 23 et 60

-

La décadastration partielle de la parcelle N°162

OBSERVATIONS ET OPPOSITIONS :

Toute inscription sur cette feuille doit être datée et signée

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....